

Désignation de représentants des usagers
au conseil du SCUIO-IP.

Conseil d'administration du 3 juin 2016

Délibération 2016/06/CA-060

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1. et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 11, 22 et 30 ;

Vu les statuts du Service Commun Universitaire d'Information, d'orientation et d'Insertion Professionnelle ;

Vu l'appel à candidature de février 2016 ;

Vu l'ensemble des candidatures ;

Après en avoir délibéré, les conseillers désignent la personne suivante pour siéger au conseil du Service Commun Universitaire d'Information, d'orientation et d'Insertion professionnelle :

Représentants des usagers de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier (1 siège) :

- SOIROT Yoann	27 voix	Elu
- Bulletin Blanc	1	



Toulouse, le 3 juin 2016
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL